

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

ND: 552418

Déclaration de Maladie : N° P19-0021921

 Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

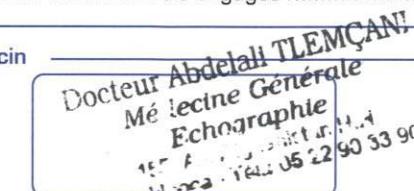
Matricule : 1708

Société :

 Actif Pensionné(e) Autre :Nom & Prénom : GOURIRANE AhmedDate de naissance : 31-12-54Adresse : 36, rue 92 ATTAOUINE HAY HASSANI CasablancaTél. : 0661088864 Total des frais engagés : 1100,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 01/12/2020Nom et prénom du malade : GOURIRANE AHMED Age : 66Lien de parenté : Lui-même Conjoint EnfantNature de la maladie : Hypertension

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CasablancaLe : 01/12/2020

Signature de l'adhérent(e) :

GOURLANE AHMED



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01.12.20	C		200,00	<i>Docteur Abdelali HEMCAB Médecin Générale Echographie 05-2903390</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cacher du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	27/12/2020	16.367,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	01/12/20	B617	600.-
	15/12/20	B 617	600.DH
	03/12/20	B 317	300.DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

O.D.F
PROTHESES DENTAIRE

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. ABDELALI TLEMÇANI

MEDECINE GENERALE

Echographie

155, Avenue Afghanistan

Hay El Hassani - Casablanca

Tél. : 05.22.90.33.90

الدكتور عبد العالى التلمسانى

الطب العام

أمراض النساء والرجال والأطفال

الفحص بالتلفزة

155، شارع أفغانستان

حي الحسني - الدار البيضاء

الهاتف: 05.22.90.33.90

01 DEC. 2020

Casablanca, le

GOURIRANE AHMED

16700

- Zanmox. Ig (24)

181+ 3x1

Azimyox. Ig (2)

Ig/ig

Paracetamol

Ig off 3x1

Bivalir

10x5 3x1

7970x2.

Agi x Ig (2)

SAN → REVEAL SRL
PHARMACIE CHIFRA
M.TAHIRI HASSANI
10 Ave. Afghanistan
Hay Hassani - Casablanca
Tél.: 0522.90.32.63 Fax: 0522.90.46.04

Docteur Abdelali TLEMÇANI
Médecine Générale
Echographie

155 Avenue Afghanistan
Casablanca - Tél: 05.22.90.33.90

15910

1050

3100

36790

Docteur Abdelali TLEMÇANI
Médecine Générale
Echographie
155 Avenue Afghanistan
Casablanca - Tél: 05.22.90.33.90

المرجو إحضار الوصفة عند المراقبة

1610

PPV: 167DH00
PER: 05/23
LOT: J1384

PPV: 79DH70
PER: 11/23
LOT: J3058

PPV: 100DH50
EXP: 03/2023
LOT: 03055 1

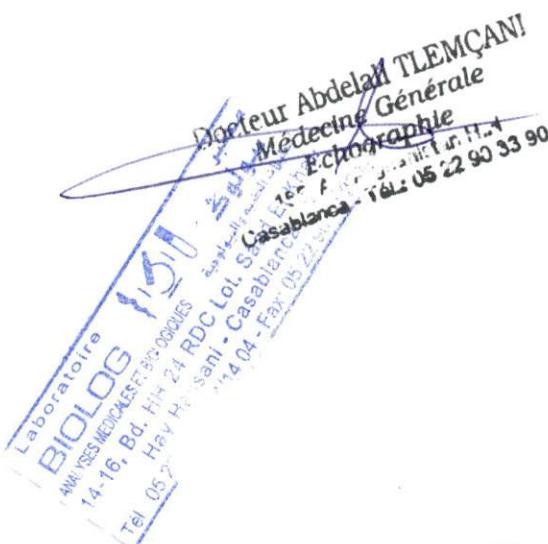
PPV
31DH00

GARIBANT. ANNE

01 DEC. 2020

16/10

Test CVI 19
+ Seziologie



16/10



LABORATOIRE BIOLOG
D'ANALYSES MEDICALES ET BIOLOGIQUES

Dr Youssef ZIANE (Biologiste)

(Biochimie, Bactériologie, Hématologie, Immunologie, Hormonologie, Parasitologie, Virologie et Spermiologie)



Date du prélèvement : 01/12/2020 ()
Code patient : 201201-0195
Né(e) le : 31/12/1954 (65 ans)

Mr Ahmed GOURIRANE
Dossier N° : 201201-0195
Prescripteur :



AMPLIFICATION GENETIQUE ET HYBRIDATION MOLECULAIRE

Détection du génome d'un agent infectieux ou parasitaire

Recherche du génome du SARS-CoV-2 (COVID-19) par RT-PCR

Nature du prélèvement : Naso-pharyngé

Résultat :
(Génomes testés <Spike>, <Nucléocapside>)

Positif : Génome du SARS COV-2 détecté

Valeur Ct. (Cycle threshold) :

26,53 cycle

(>38,00)

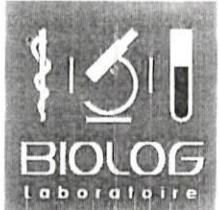
Commentaire:

Au vu de la prévalence actuelle de circulation du virus et les données publiées à ce jour concernant la sensibilité des tests, un résultat négatif doit être interprété avec prudence.

En présence de symptômes, le maintien des mesures de protection reste recommandé.

Validé biologiquement par :


Dr ZIANE Youssef
Biologiste



LABORATOIRE BIOLOG

D'ANALYSES MEDICALES ET BIOLOGIE DE LA REPRODUCTION

14-16, RDC Bd HH24, Lot. Saâd El Khair - Hay Hassani Casablanca

Tél: 05 22 90 05 04 / 14 04 – Fax: 05 22 90 12 22 – email : lab.biolog@gmail.com

CNSS: 8871479 IF: 40497439 PATENTE: 37989126

ICE : 000064466000083

Dr Youssef ZIANE

Directeur Biologiste Médical

Diplômé de la Faculté de Médecine et Pharmacie de Rabat

Diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier – France



Organisme : COV

Casablanca, le : 01/12/2020

FACTURE N° : 200009563

Nom et Prénom : Mr Ahmed GOURIRANE

Récapitulatif des analyses

<i>CN</i>	<i>Analyse</i>	<i>Val</i>	<i>Clefs</i>
PS	Prélèvement sang adulte	B17	B
	Recherche Sars-CoV-2 par PCR	B600	B

Total des B : 617

Montant total de la facture : 600.00Dhs

Arrêtée la présente facture à la somme de : six cents dirhams s.

NB : Tout changement de la date de la facture est non permis (veuillez respectez les délais de dépôt de vos dossiers médicaux auprès de votre assurance)





LABORATOIRE BIOLOG
D'ANALYSES MEDICALES ET BIOLOGIQUES

Dr Youssef ZIANE (Biologiste)

(Biochimie, Bacteriologie, Hématologie, Immunologie, Hormonologie, Parasitologie, Virologie et Spermiose)



Date du prélèvement : 03/12/2020 ()
Code patient : 201201-0195
Né(e) le : 31/12/1954 (65 ans)

Mr Ahmed GOURIRANE
Dossier N° : 201203-0179
Prescripteur :



SEROLOGIE INFECTIEUSE

SEROLOGIE QUANTITATIVE CORONAVIRUS (SARS-CoV-2)

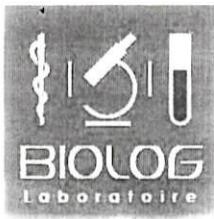
Ac anti-SARS-CoV-2 type IgG (ELFA - Biomérieux Vidas)	0,11 UI/ml	(<1,00)
Ac anti-SARS-CoV-2 type IgM (ELFA - Biomérieux Vidas)	0,05 UI/ml	(<1,00)

Commentaire

Un résultat négatif n'exclut pas complètement la présence d'une infection à SARS-CoV-2. Les échantillons de sérum ou de plasma de la phase précoce (pré-séroconversion) de l'infection peuvent donner des résultats négatifs. Ce test ne peut donc pas être utilisé pour diagnostiquer une infection aiguë. Il a également été rapporté que certains patients chez qui a été confirmée une infection par le SARS-CoV-2 ne développent pas d'anticorps. De plus, la diminution des titres d'anticorps a été rapportée chez certains individus dans l'intervalle de quelques mois après l'infection, une caractéristique qui a également été rapportée pour d'autres coronavirus.

Validé biologiquement par :





LABORATOIRE BIOLOG
D'ANALYSES MEDICALES ET BIOLOGIE DE LA
REPRODUCTION

14-16, RDC Bd HH24, Lot. Saâd El Khair - Hay Hassani Casablanca

Tél: 05 22 90 05 04 / 14 04 – Fax: 05 22 90 12 22 – email : lab.biolog@gmail.com

CNSS: 8871479 IF: 40497439 PATENTE: 37989126

ICE : 000064466000083

Dr Youssef ZIANE

Directeur Biologiste Médical

Diplômé de la Faculté de Médecine et Pharmacie de Rabat

Diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier – France



Organisme :

Casablanca, le : 03/12/2020

FACTURE N° : 200010905

Nom et Prénom : Mr Ahmed GOURIRANE

Récapitulatif des analyses

<i>CN</i>	<i>Analyse</i>	<i>Val</i>	<i>Clefs</i>
PS	Prélèvement sang adulte Sérologie Sars-CoV-2 IgG et IgM	B17 B300	B B

Total des B : 317

Montant total de la facture : 300.00Dhs

Arrêtée la présente facture à la somme de : trois cents dirhams s.

NB : Tout changement de la date de la facture est non permis (veuillez respectez les délais de dépôt de vos dossiers médicaux auprès de votre assurance)